

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 01.09.2015

Version: 3 (CHF)

Révision: 07.05.2015

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: Perlfix

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Emploi de la substance / de la préparation: Plâtre de pose

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:

Knauf Bauprodukte GmbH & Co. KG
Postfach 10
97343 Iphofen
Germany
Tel +49 (0)9323/31-0
Fax +49 (0)9323/31-323

Distributeur pour le marché Suisse:

Knauf AG
Kägenstrasse 17
4153 Reinach BL
Schweiz
Tel +41 (58) 775 88 00
Fax +41 (58) 775 88 01
E-mail: Info@knauf.ch

Service chargé des renseignements:

Service de renseignements techniques
Tel +49 (0)1805/31-9000 (14 centimes / minute du réseau fixe allemand ; les prix depuis un réseau portable peuvent diverger)
E-mail KnaufBP-Direkt@Knauf-Bauprodukte.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Numéro d'urgence 145 du Centre Suisse d'Information Toxicologique, Freiestrasse 16, CH-8032 Zurich

*

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 néant

Pictogrammes de danger néant

Mention d'avertissement néant

Mentions de danger néant

Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

Aucun danger particulier à mentionner.

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.09.2015

Version: 3 (CHF)

Révision: 07.05.2015

Nom du produit: Perlfix

vPvB: Non applicable.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique: Mélanges

Description: Plâtre de fixation en sulfate de calcium semi-hydraté et additifs.

Composants dangereux: néant

Autres substances contenues:

CAS: 7778-18-9 Sulfate de calcium

EINECS: 231-900-3

Reg.nr.: 01-2119444918-26-XXXX

Remarque: Substances d'une valeur limite pour l'exposition au poste de travail, voir point 8.

*

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Remarques générales: Aucune mesure particulière n'est requise.

Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

Après contact avec la peau: Rincer à l'eau et au savon.

Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Après ingestion:

Rincer la bouche et boire ensuite abondamment.

Recourir à un traitement médical.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

*

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Remarques générales:

Le produit n'est pas inflammable

Dans le cas d'incendie, les points suivants doivent être observés.

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction: Tous les produits d'extinction conviennent.

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Néant.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Néant.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

Autres indications Le produit n'est pas inflammable.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pas nécessaire.

Fiche de données de sécurité **selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 01.09.2015

Version: 3 (CHF)

Révision: 07.05.2015

Nom du produit: Perlfix

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir par moyen mécanique (sec).

6.4 Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

Produit durcit en contact avec de l'eau.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière n'est requise.

Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.

Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.

Autres indications sur les conditions de stockage:

Stocker à sec.

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

*

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, voir point 7.

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Remarque A = fraction alvéolaire, E = fraction inhalable

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Protection respiratoire:

En cas de développement de poussière, porter le masque respiratoire à filtre FFP2.

Protection des mains:

En cas de contact prolongé ou répété, porter des gants.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants Gants coton de nitrile.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.09.2015

Version: 3 (CHF)

Révision: 07.05.2015

Nom du produit: Perlfix**Protection des yeux:**

En cas de formation de poussière, porter des lunettes à protection latérale.

En cas de risque de projection, porter des lunettes à protection latérale.

Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs**SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Indications générales****Aspect:****Forme:**

Poudre

Couleur:

blanc, blanc-beige, blanc-gris

Odeur:

Inodore

Seuil olfactif:

Non déterminé.

valeur du pH:

Non pertinent à l'état de livraison.

Changement d'état**Point de fusion:**

Non applicable.

Point d'ébullition:

Non applicable.

Point d'éclair

Non applicable.

Inflammabilité (solide, gazeux):

Non applicable.

Température d'inflammation:

Non applicable.

Température de décomposition:

Non déterminé.

Auto-inflammation:

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Danger d'explosion:

Le produit n'est pas explosif.

Pression de vapeur:

Non applicable.

Densité:env. 2,7 g/cm³**Densité relative**

Non déterminé.

Densité de vapeur.

Non applicable.

Vitesse d'évaporation

Non applicable.

Solubilité dans/miscibilité avec**l'eau:**

env. 3 g/l (20 °C)

Coefficient de partage (n-octanol/eau): Non applicable.**Viscosité:****Dynamique:**

Non applicable.

Cinématique:

Non applicable.

9.2 Autres informations

Décomposition thermique du plâtre :

en CaSO₄ et H₂O env. 140 °Cen CaO et SO₃ env. 1000 °C**SECTION 10: Stabilité et réactivité****10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.**10.2 Stabilité chimique****Décomposition thermique/conditions à éviter:**

Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.09.2015

Version: 3 (CHF)

Révision: 07.05.2015

Nom du produit: Perlfix

Eviter l'effet de l'humidité.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.

10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.5 Matières incompatibles: Inconnu.

10.6 Produits de décomposition dangereux:
Pas de produits de décomposition dangereux connus

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Indications toxicologiques complémentaires: Non toxique.

*

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

Autres indications écologiques:

Indications générales:

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13 Méthodes de traitement des déchets

Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Catalogue européen des déchets

17 08 02 matériaux de construction à base de gypse autres que ceux visés à la rubrique 17 08 01

17 09 04 déchets de construction et de démolition en mélange autres que ceux visés aux rubriques
17 09 01, 17 09 02 et 17 09 03

Emballages non nettoyés:

Recommandation:

Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1 No ONU

ADR, IMDG, IATA néant

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR, IMDG, IATA néant

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.09.2015

Version: 3 (CHF)

Révision: 07.05.2015

Nom du produit: Perlfix

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR, IMDG, IATA

Classe néant

14.4 Groupe d'emballage

ADR, IMDG, IATA néant

14.5 Dangers pour l'environnement: Non applicable.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Non applicable.

14.7 Transport en vrac conformément à

l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et

au recueil IBC Non applicable.

"Règlement type" de l'ONU: -

SECTION 15: Informations réglementaires
--

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Prescriptions nationales:

Classe de pollution des eaux:

Classe de pollution des eaux 1 (VwVwS Allemagne 27.07.2005, Anhang 4): peu polluant.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

SECTION 16: Autres informations
--

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Service établissant la fiche technique:

Knauf Gips KG, Abteilung Nachhaltigkeit und REACH, 97343 Iphofen

Contact: Service de renseignements techniques (voir point 1)

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

*** Données modifiées par rapport à la version précédente**